

Impliquer les citoyens dans la renaturation de leur quartier

Opération « Strasbourg ça pousse »

Cette série de fiches vise à faire connaître à travers des retours d'expérience des solutions variées de désimperméabilisation et de renaturation de sols urbains. Ces solutions concernent différentes échelles, de la rue à la ville en passant par le quartier. Elles visent à répondre aux enjeux de la ville de demain en lien avec l'adaptation au changement climatique mais aussi aux besoins exprimés de plus de nature en ville et de développement de la biodiversité.

L'opération « Strasbourg, ça pousse » est née d'une volonté politique de renforcer la présence de la nature en ville en déminéralisant puis en re-végétalisant les espaces publics (pieds de façades et d'arbres, trottoirs). L'opération repose en grande partie sur les citoyens.

Les principaux objectifs de la collectivité portent sur :

- le retour de la nature en ville par le biais de la déminéralisation/végétalisation de la ville;
- la possibilité donnée aux citoyens de jardiner en centre-ville;
- la réintroduction du lien social entre les citoyens.



LES ENJEUX

- Désimperméabilisation
- Nature en ville



Descriptif

Collectivité porteuse

- Ville de Strasbourg

Maître d'ouvrage

- Ville de Strasbourg

Maître d'œuvre

- Ville de Strasbourg

Calendrier

- 2010 : volonté de la ville de réintroduire la biodiversité
- 2010 : convention avec l'association « Envie de quartier »
- 2017 : mise en place d'un site Internet pour réaliser une opération dans son quartier strasbourgapousse.eu

Bénéfices

- **127 m²** en 2017
- **227 m²** en 2018 de surface désimperméabilisée puis re-végétalisée

Coût

- **100 000 € / an** pour la déminéralisation

En 2008, le changement de pratiques imposé par la politique volontaire du zéro phyto a entraîné en retour une plus grande biodiversité en ville. Depuis, Strasbourg a souhaité conforter cette dynamique et combattre les îlots de chaleur via une démarche de retour de la nature en ville et de déminéralisation des espaces publics. L'implication des associations de quartier a été le premier levier pour accélérer la végétalisation de parties d'espaces publics.

Ainsi, une première convention entre l'association « Envie de quartier » et la ville est signée en 2010 autour du principe de « jardiner les pieds d'arbres » suite au projet de réaménagement de la rue Faubourg de Pierre. Un premier bilan en 2012 rapporte toutefois, que moins de 5 associations se sont créées pour contribuer à cette démarche de végétalisation des espaces publics : en cause, la lourdeur administrative due à la création d'une association.

En 2017, naît « Strasbourg, ça pousse » avec comme objectif une simplification administrative de la procédure en créant une plateforme internet ouverte à tout citoyen, porteur d'un projet.



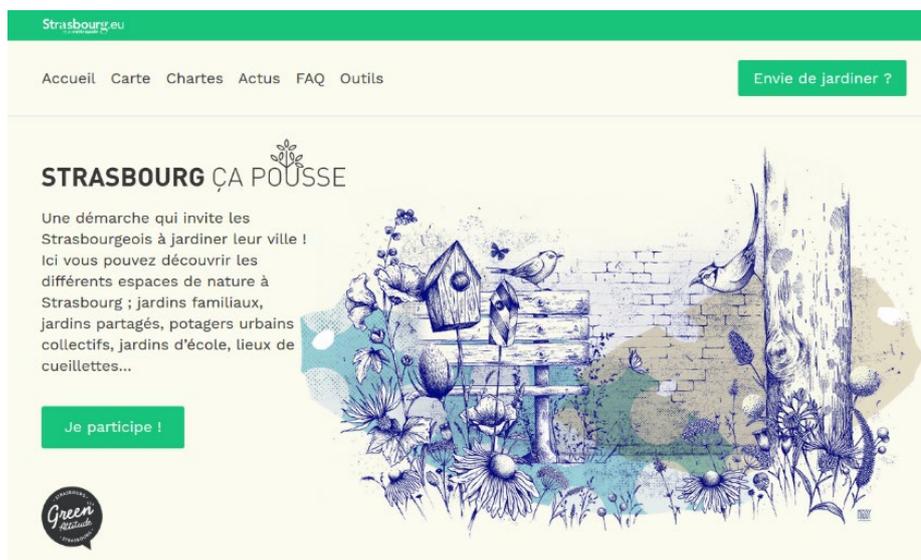
Source : Envie de quartier



Source : Envie de quartier

Éléments clés du projet

Une initiative citoyenne



Tout citoyen peut aujourd'hui adresser une demande en ligne de jardins familiaux, jardins partagés, potagers urbains collectifs, jardinage de trottoirs, pieds d'arbre, façades, sur le site Internet suivant :

strasbourgapousse.eu

Tous ces espaces sont visibles via une carte interactive, complétée par la localisation des composts partagés, jardins d'école et espaces de libre cueillette.

Un collège multi-acteurs pour valider la demande

Dès réception du projet, le porteur est convié par la ville à le présenter et si besoin à l'améliorer. Une étude de faisabilité est ensuite engagée comprenant :

- la consultation de tous les concessionnaires réseaux (gaz, électricité...) pour valider la possibilité de plantations ;
- l'assurance du maintien de l'accessibilité (laisser un passage sur le trottoir d'au moins 1,40 m) ;
- la réalisation d'un constat d'huissier quand le projet se trouve non loin d'une façade et d'estimation du coût des travaux (du ressort de la ville).

À l'issue de cette étude, une fiche projet est présentée en commission composée de la chargée de mission ville-nature, des référents « espaces verts » et « ingénierie espaces publics », d'une élue en charge de la thématique, d'un AMO paysagiste/écologue, des services techniques en lien avec la construction, l'éducation, la communication, la trame verte et bleue ainsi que l'architecte des bâtiments de France.



Un accompagnement tout au long du projet

Les porteurs de projet sont accompagnés au fil de la mise en œuvre de l'opération :

- au début, pour s'assurer de la faisabilité de l'opération, un temps d'échange est organisé avec la ville ;
- des prestataires de la ville de Strasbourg peuvent être mandatés pour apporter conseils aux porteurs de projet en matière de végétalisation ;
- des guides sont mis à disposition sur le site Internet de « Strasbourg, ça pousse ».



Réalisés par la ville, ces guides sont centrés sur le végétal. Strasbourg encourage ainsi les plantations naturelles qui consomment peu d'eau (prairie fleurie, vivaces...) avec du paillage... (cf. guides) en s'éloignant des plantations strictement horticoles.

Faire parler de la démarche !

La ville multiplie la communication autour de cette opération par le biais de différentes manifestations :

- ateliers FabLab de fabrication de bacs de plantation, de pancartes, de supports pour plantes grimpantes, de nichoirs par les citoyens volontaires (Hiver 2018/ Printemps 2019) ;
- stands lors d'événements comme par exemple les 48 heures de l'agriculture urbaine ;
- panneaux de communication sur chacune des opérations.

Chaque 1^{er} dimanche du mois, l'association « Envie de quartier » organise une séance de jardinage collectif ouverte à tous, suivie d'un moment convivial entre participants.



Quels bénéfices pour la collectivité ?

■ **Développer la Nature en ville**, sensibiliser les citoyens au sujet et les impliquer dès le début de la démarche

■ **Un espace fédérateur et nouveau lieu de vie des habitants :**

- point de rencontre des riverains ;
- jardinage urbain ;
- réappropriation de l'espace public.

Enseignements utiles pour d'autres territoires

Facteurs clés de réussite

- Implication des citoyens à l'initiative des projets sur du long-terme puisque ce sont les citoyens qui entretiennent et gèrent ces espaces végétalisés une fois réalisés. Les associations de quartier ont particulièrement contribué au démarrage de la démarche aujourd'hui portée par les citoyens.
- Implication de la collectivité : site Internet, commission multi-partenaires, élaboration de guides, d'événements, mise à disposition de certains prestataires de la ville.
- Communication autour du projet, notamment en amont pour informer les riverains. Cela a permis de prévenir les risques de litiges et de faire connaître la démarche auprès de riverains. Une prise en compte des premiers retours a également permis de décaler de 20 cm l'ouverture en pied de façade afin de s'affranchir des risques de fragilisation des fondations et de plaintes de copropriétaires.

Une action exemplaire

Dé-minéraliser puis re-végétaliser des sols en ville contribue à renforcer la place de la nature en ville et à améliorer le confort urbain des habitants. Il s'agit d'une démarche encore peu développée au niveau national.

Focus sur quelques difficultés rencontrées

- Pas nécessairement jardinage mais plutôt entretien/propreté : incivilités constatées.
- La ville ne garantissant pas la qualité des sols, les plantations comestibles sont interdites dans ces espaces : la ville oriente les habitants vers les jardins partagés de la ville, prévus spécifiquement pour la production alimentaire.
- Pieds de façades. Peu d'opérations concernent les pieds de façade car les riverains craignent que le bâtiment soit dégradé à cause de l'eau et des animaux indésirables.

Le partage d'un projet commun entre collectivité et citoyens

La mobilisation forte de citoyens sur ce projet (démarche plus que participative car sans porteur de projet, pas d'opération !) et l'implication de la collectivité tout au long du projet montre un partenariat collectivité/citoyens nouveau et qui fonctionne sur le long terme.

L'amélioration du cadre de vie

L'ensemble de ces aménagements semble très apprécié, des retours positifs auprès de la ville ayant été remontés par des habitants. En un an, la surface désimperméabilisée a doublé passant de 127 m² en 2017 à 227 m² en 2018. Cela est peu - mais la dynamique est lancée - si l'on compare cette surface à celle de Montréal où dans le seul arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie, c'est l'équivalent de neuf terrains de football qui a été 'déminéralisé' et remplacé par des végétaux ! Notons que le programme canadien « la Rue végétale » a été lancé bien avant, dès l'année 2000 avec un contexte urbain très différent puisque des bandes asphaltées de 2 m de large entre le trottoir et la rue étaient présentes et non utilisées.

Des perspectives intéressantes en 2019 !

Des programmes de sciences participatives devraient voir le jour autour de ces différentes opérations (protocoles, outils pour le suivi de ces espaces pollinisateurs...). De plus des services civiques seront amenés à cartographier finement ces opérations à les photographier et à enquêter sur le terrain auprès des quartiers périphériques pour développer la démarche. Un programme de végétalisation des cours intérieures est également à l'étude ainsi que la plantation d'arbres dont l'entretien sera assuré par la ville.



Source : J. Donkel/CUS

Série de fiches « Désimperméabilisation et renaturation des sols »

- Fiche n° 01** ► Mettre en œuvre diverses solutions fondées sur la nature - Bagneux
- Fiche n° 02** ► Paysage et désimperméabilisation à Marseille: les sols dans le projet urbain durable
- Fiche n° 03** ► Favoriser l'infiltration et la réutilisation des eaux pluviales - Lyon
- Fiche n° 04** ► **Impliquer les citoyens dans la renaturation de leur quartier - Strasbourg**

+ Pour aller plus loin ●●●

- www.strasbourgcapousse.eu

✎ Contributeurs ●●●

Rédaction: Sara Lerey, Christelle Neaud et Delphine Salmon (Cerema Île-de-France)

Relecture: Mina Charnaux (Eurométropole de Strasbourg), Fabienne Marseille (Cerema Territoires et ville)

Photo de couverture
Ville de Strasbourg

Photos et illustrations
Ville de Strasbourg
sauf mention contraire

✉ Contact ●●●

Unité Nature en ville - Cerema Île-de-France – unv.dvd.dteridf.cerema@cerema.fr

Mina Charnaux - mina.charnaux@strasbourg.eu

Impression
Jouve
Mayenne

Date de publication
Mars 2020
ISSN : 2552-884x
2020/08

Commander ou télécharger nos ouvrages sur
www.cerema.fr

© 2020 - Cerema
La reproduction totale ou partielle du document doit être soumise à l'accord préalable du Cerema.

La collection « Expériences et pratiques » du Cerema

Cette collection regroupe des exemples de démarches mises en œuvre dans différents domaines. Elles correspondent à des pratiques jugées intéressantes ou à des retours d'expériences innovantes, fructueuses ou non, dont les premiers enseignements pourront être valorisés par les professionnels. Les documents de cette collection sont par essence synthétiques et illustrés par des études de cas.

Aménagement et cohésion des territoires - Ville et stratégies urbaines - Transition énergétique et climat - Environnement et ressources naturelles - Prévention des risques - Bien-être et réduction des nuisances - Mobilité et transport - Infrastructures de transport - Habitat et bâtiment